



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **MERY BOIS (Monsieur Bastien NOLS)** demeurant Allée des Artisans 20 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Allée des Artisans, 20 à 4130 Esneux et cadastré division 2, section C n°10A2, 10C2.**

La demande vise les travaux suivants : **construction d'un auvent ouvert sur dalle de beton existante** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- L'emprise bâtie représente plus de 20% de la superficie constructible de la parcelle ;
- La surface réservée aux espaces verts est inférieure à 60% de la superficie constructible de la parcelle ;
- La superficie au sol du volume est supérieure à 650m² ;
- La pente de toiture est inférieure à 25° ;

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.94.18.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 30 janvier 2025 au 13 février 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be